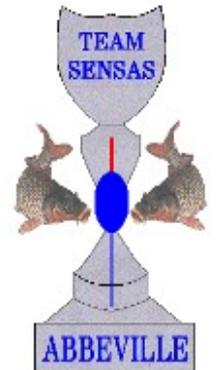
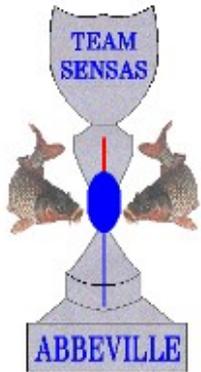


Le Bulletin du Team Sensas Abbeville



Sommaire

Page 2 : Éditorial
Pages 3 à 4 : Règlement 2018
Pages 5 à 7 : Concours classements
Page 8 : Classements provisoires
Page 9 : 3^{ème} Nationale Vétérans

Pages 10 et 11 : Le TANDEM du TSA
Page 12 : La page des Carpistes
Page 13 : Humour
Pages 14 et 15 : NEWS



Et si les Abbevillois retrouvaient enfin leur canal et leur rivière d'antan ?



Editorial

Christian, célibataire endurci de 20 ans, un petit jeune du CLUB s'annonce comme un excellent pêcheur, assidu, régulier, ordonné, organisé, motivé Il a toutes les qualités requises pour devenir un grand et tout le monde s'en félicite.

7 heures, surprise en ce concours d'Amiens, Christian arrive, tout fier, accompagné d'une jeune fille charmante, radieuse et souriante.

DIABLE !!! que lui arrive t-il ?

Joséphine, les présentations sont faites rapidement et les regards qu'échangent les copains en disent long, la copine fait sensation.

« J'adore la pêche et ces levées du jour, d'ailleurs petite j'allais souvent à la pêche avec mon père » décidément Christian a bien de la chance

Les jours passent, les concours aussi mais en ce dimanche ensoleillé à Flixecourt, Joséphine n'est pas là et tout le monde est surpris. « Elle amènera le pique-nique ce midi, 5 heures ça faisait tôt pour elle !! » déclare Christian comme pour nous rassurer et en effet à midi Joséphine arrive toujours aussi séduisante et le pique-nique est en adéquation avec la personne, apéritif, toasts, charcuterie, tarte maison Il ne manque rien, décidément il a touché le gros lot notre pote !!

L'été touche à sa fin, nous sommes à Camon cette fois, Joséphine n'est pas là, ni le matin, ni le midi et Christian nous quitte précipitamment après la remise des prix, tout le monde s'inquiète mais personne n'ose lui poser de question.

Avec l'automne les concours s'enchaînent chaque dimanche mais Christian se fait de plus en plus rare il déclare même forfait pour la finale SENSAS.. un repas chez ses futurs beaux parents.

En ce nouveau début de saison, on apprend finalement que Christian ne reprendra plus sa licence, Joséphine est enceinte et il ne pourra plus beaucoup pêcher , « elle n'aime pas trop cela, ça coûte cher et elle préfère que je reste avec elle nous annonce t-il... ».

Il faut nous faire une raison, nous avons perdu un ami, un copain, et surtout l'un des meilleurs de notre club, la vie et ses contraintes l'ont rattrapé mais quel dommage !!

« Toute la vie est une affaire de choix. Cela commence par : "la tétine ou le téton ?" Et cela s'achève par : "Le chêne ou le sapin ?" »

(Pierre DESPROGES)



Règlement 2018.

Article 1 : L'adhésion.

1.1) Seuls les sociétaires de la P.L.P. pour l'année en cours peuvent être membres du TSA.

1.2) La carte d'adhésion est de 20€ pour les adultes et de 10€ pour les jeunes n'ayant pas 18 ans au 1er janvier de l'année en cours.

Article 2 : Les classements.

2.1) Seuls les concours décidés en réunion et cochés sur le calendrier comptent pour le classement annuel et ce quelque soit le nombre de pêcheurs du TEAM qui y participe.

2.2) A chacun de ces concours, le pêcheur marque une note équivalente à sa place au sein du TEAM, les capots marquent une note équivalente au nombre de pêcheurs du TEAM présents + 1.

2.3) Si le nombre de pêcheurs du TEAM présents est inférieur à 5, la note calculée précédemment n'est validée uniquement que si le classement général du pêcheur se situe dans la première moitié du nombre total d'inscrits. Dans les autres cas il marquera 39 points soit 1 point de moins qu'un pêcheur absent afin que sa présence soit néanmoins enregistrée.

2.4) Lors du classement général, les pêcheurs sont classés dans 2 divisions distinctes.

En fin d'année, les X derniers de la D1 descendront en D2 et inversement.

Ce nombre X sera décidé chaque année en réunion calendrier en fonction du nombre d'adhérents. Les nouveaux adhérents seront reversés dans la 2^{ème} division.

2.5) Pour qu'un pêcheur soit classé, il faut qu'il ait effectué au moins 9 des concours sélectionnés.

2.6) En fin de saison, pour chaque catégorie, les 3 meilleurs pêcheurs de l'année sont récompensés : 50€, 30€, 20€.

Une enveloppe de 15 € récompense le meilleur des jeunes de moins de 18 ans au 1er janvier de l'année en cours, cette enveloppe est non cumulable avec les autres lots, dans ce cas elle est glissante jusqu'au 1er suivant sous condition que ce pêcheur ait effectué le nombre de concours minimum.

Article 3 : Les concours du TEAM.

3.1) Chaque saison le TEAM organise 5 concours réservés à ses membres, la mise est de 10 € pour les adultes et de 5 € pour les moins de 18 ans au 1er janvier.

3.2) Lors de ces concours sont récompensés les 4 premiers de chaque division par des enveloppes de 30€, 20€, 15€ et 10€. Les récompenses seront distribuées uniquement aux personnes présentes et de manière glissante par division.

Exemple si le 4^{ème} de division 2 est absent ce sera le 5^{ème} de division 2 qui sera récompensé.

3.3) Un challenge par groupe est effectué en parallèle sur les concours d'entraînement, un pêcheur ramène 10 points à son groupe s'il est 1er, 9 s'il est 2^{ème} 1 s'il est 10^{ème}. Le groupe ayant le plus de points remporte une enveloppe de 200€. Cette enveloppe est partagée par le leader du groupe en fonction de l'assiduité et non en fonction des résultats de chaque membre du groupe vainqueur. La composition des groupes est effectuée lors de la réunion calendrier de début de saison. Le nombre de groupes sera fixé en fonction du nombre d'adhérents de l'année.

Les leaders de groupe seront désignés par avance selon le nombre de points qu'ils auront ramenés l'année précédente mais aussi selon leur prévision de présence pour l'année à venir. Les autres pêcheurs seront répartis dans des chapeaux différents en respectant ce même critère puis tirés au sort.

Article 4: La dotation AMORCE SENSAS.

4.1) La dotation est uniquement répartie en parts égales entre les pêcheurs ayant effectué les 9 concours l'année précédente.

4.2) La dotation est d'un montant équivalent aux bénéfices réalisés par la vente des grilles de fin d'année.

Article 5 : Les frais de déplacement.

5.1) Les frais de déplacement ne concernent que les épreuves FFPSC sur qualification (et non sur inscription).

Les épreuves en individuel.

5.21) Pour les épreuves hors Coupe de France, seuls les kms au dessus de 45 kms sont pris en compte dans le calcul des frais.

5.22) Le kilométrage est calculé pour un aller-retour (- 90 kms) au départ d'ABBEVILLE quelque soit l'adresse du pêcheur.

5.23) L'indemnisation est de 0,25 euro du km pour les épreuves hors département de la Somme, elle est de 0,20 euro du km pour celles dans la Somme.

En cas d'un trop grand nombre de qualifiés ou d'un déplacement trop éloigné, le montant total des frais de déplacement sera **plafonné à 1000€** pour l'ensemble.

5.24) Pour les épreuves hors championnats départementaux sur plusieurs journées, un seul aller-retour est indemnisé néanmoins une somme de 30€ supplémentaire sera versée par nuit pour permettre au pêcheur de rester sur place.

Pour les championnats départementaux sur 2 journées, 2 allers-retours sont indemnisés avec application du point 5.22.

5.25) Lors d'une participation à une 1^{ère} division nationale (moulinet, vétérans inclus), le pêcheur percevra une aide exceptionnelle et supplémentaire de 150€.

Cette mesure s'adresse également aux pêcheurs effectuant la 1^{ère} division Handipêche mais pas à la première division des Jeunes.

5.26) Pour la Coupe de France, chaque pêcheur qualifié se verra remettre la somme forfaitaire de 100 € pour la finale, sous réserve que cette dernière se déroule à plus de 45 kms d'Abbeville.

5.27) Ne sont indemnisés pour les épreuves individuelles que les pêcheurs déjà membres du TSA l'année précédente.

Les épreuves par équipe.

5.31) Le montant total alloué pour les deux finales (SENSAS et CLUBS) est de 800€ si l'équipe participe aux deux épreuves et de 600€ si l'équipe ne participe qu'à l'une d'entre elles.

Charge au capitaine de répartir équitablement cette somme pour l'une et pour l'autre en fonction des lieux prévus pour les finales. Si plusieurs équipes sont qualifiées pour le SENSAS, le montant de la subvention sera étudié en réunion de bureau.

5.32) Pour la demi-finale du Championnat des Clubs, l'équipe percevra une enveloppe de 150€.

5.33) Si les épreuves précitées se déroulent dans un rayon de 45 kms, les montants alloués pourront être revus en réunion de bureau.

5.4) Aucune subvention n'est accordée pour les entraînements.

5.5) Chaque pêcheur indemnisé doit obligatoirement retourner ses notes de frais (autoroute, essence, repas etc.), dans le cas contraire le comité directeur se réserve le droit de redemander la subvention perçue.

Article 6 : Composition de l'équipe représentant le TSA au championnat des CLUBS.

6.1) L'équipe représentative du TSA pour le championnat des CLUBS sera composée de 6 pêcheurs.

6.2) Ces pêcheurs devront avoir au moins 1 année d'ancienneté au TSA.

6.3) L'ordre de sélection sera le suivant :

1. Classement NATIONAL
2. Classement REGIONAL
3. Classement DEPARTEMENTAL
4. Classement LOCAL

6.4) Le capitaine de l'équipe sera le pêcheur classé le plus haut dans la hiérarchie.

6.5) Le remplaçant (6ème pêcheur) effectuera la seconde manche de l'épreuve (s'il le désire) et remplacera le pêcheur désigné par le capitaine de l'équipe.

Article 7.

7.1) La totalité des montants précités peut à tout moment être revue à la baisse voire supprimée si les finances du CLUB l'imposent. Cette décision sera prise par le comité directeur.

Article 8.

8.1) L'adhésion ou le maintien au TSA ne peut se faire qu'avec l'acceptation complète de ce règlement et du règlement FFPS en vigueur.

Principales nouveautés sportives FFPSed 2018.

- Le n°1 à gauche mais en cas de secteurs sur 2 rives le choix est fait en fonction du nombre de secteurs majoritaire (exemple si 3 secteurs coulent à droite et 2 à gauche le n°1 sera positionné à gauche pour les 3 secteurs et à droite pour les 2 autres de façon à ne pas perturber la grille de tirage.

- Les pâtes synthétiques sont définitivement interdites, le mystic entre autres.

- L'usage des pellets est interdit sauf s'ils sont mis en farine dans l'amorce.

- Le classement des ex-æquo doit désormais tenir compte du groupe minoritaire.

Exemple pour un secteur de 9 et un de 10, les 3 capots du secteur de 10 marqueront : $8+9+9 / 3$ soit 8,66.



Bin voilà !!
J'ai 24 tubes de Mystic
à revendre



Concours de Mises n°1 : Breilloire - 7 avril.

Clst TEAM	Nom	Prénom	Poids	Clst général
1	BLONDIN	Luc	2300	1
2	PARMENTIER	Benjamin	2100	2
3	RIQUIER	Claude	1970	3
4	FASQUEL	Armand	1350	4
5	VANGHELUWE	Joël	960	5
6	NEWSTEAD	Pascal	710	6
7	BERNAUD	Corentin	700	7
8	LESMARIO	Robert	600	8
9	MICHALIK	Jean François	570	9
10	WERY	Jimmy	490	10
11	PLAZA	Kévin	430	11
12	ODELOT	François	300	12
13	BLONDIN	Michel	290	13
14	PINILO	Lionel	160	14
15	LEROY	Frédéric	150	15
16	ROGER	Patrick	100	16

Concours de Mises n°2 : Transit - 14 avril.

Clst TEAM	Nom	Prénom	Poids	Clst général
1	BOUVET	Christian	3800	1
2	PARMENTIER	Benjamin	3100	2
3	BLONDIN	Michel	2430	3
4	PINCHON	Joël	1920	4
5	BLONDIN	Luc	1750	5
6	NEWSTEAD	Pascal	1180	7
7	BOULANGER	Benjamin	550	8
8	WERY	Jimmy	550	8
9	PLAZA	Kévin	460	10
10	MICHALIK	Jean François	440	11
11	RIQUIER	Claude	320	12
12	LEROY	Frédéric	260	13
13	CUVILLIER	Guilain	140	14
14	PINILO	Lionel	110	15
15	FASQUEL	Armand	70	16
17	CUVILLIER	Julien	0	17



Retour au transit après de nombreux mois d'absences à cause d'herbes envahissantes. Des scores pas terribles dans l'ensemble. A retenir pour l'anecdote que le n°1 à gauche (nouveau règlement) a néanmoins permis cette fois aux gros numéros de dominer les débats.

Une fois n'est pas coutume, le TSA avait un invité de marque en ce 2^{ème} concours de mises avec la présence de Christophe NOUALHIER et même s'il n'a pas gagné (le niveau du TSA est relevé !!) Christophe s'est prêté avec plaisir à la séance photo pour le plus grand bonheur de Benjamin

Concours de Mises n°3 : Carpodrome - 14 avril.

Clst TEAM	Nom	Prénom	Poids	Clst général
1	CUVILLIER	Julien	32730	1
2	FASQUEL	Armand	29280	2
3	BERNAUD	Corentin	18300	3
4	PLAZA	Kévin	15260	4
5	NEWSTEAD	Pascal	13000	5
6	BLONDIN	Michel	12200	6
7	PARMENTIER	Benjamin	11990	7
8	CUVILLIER	Guilain	11600	8
9	PINCHON	Joël	9380	9
10	MICHALIK	Jean François	6940	10
11	LEROY	Frédéric	5800	11
12	BOUVET	Christian	4900	12
13	BLONDIN	Luc	3700	13
14	DUFOSSE	François	2450	14
15	RIQUIER	Claude	2250	15
16	PINILO	Lionel	550	16
17	WERY	Jimmy	300	17

Difficile lorsqu'on pêche dans un carpodrome de lutter avec nos deux vedettes carpistes de renom, Corentin et Julien, et ce concours en sera encore une preuve même si Armand a réussi à s'intercaler entre les deux.

Concours de Mises n°4 : Caubert - 1 mai.

Clst TEAM	Nom	Prénom	Poids	Clst général
1	FASQUEL	Armand	7300	1
2	PARMENTIER	Benjamin	3730	2
3	BOUVET	Christian	1700	3
4	TILLIER	Marc	1620	4
5	BLONDIN	Luc	1350	5
6	BOULANGER	Benjamin	920	6
7	PLAZA	Kévin	630	7
8	ODELOT	François	210	8
9	LESMARIO	Robert	60	9
10	NEWSTEAD	Pascal	10	10
20	BLONDIN	Michel	0	19
	DUFOSSE	François	0	19
	FIRMIN	Jean Michel	0	19
	LEROY	Frédéric	0	19
	MICHALIK	Jean François	0	19
	PINCHON	Joël	0	19
	PINILO	Lionel	0	19
	ROGER	Patrick	0	19
	WERY	Jimmy	0	19



On le sait, à Caubert il ne faut pas pêcher trop tôt, ni trop tard mais le calendrier est cruel et le choix pas toujours possible.

Une pêche très difficile avec de nombreux capots, l'anglaise ayant néanmoins sauvé quelques pêcheurs. Très à l'aise sur ce type de pêche et en ayant touché l'une des meilleures places de début de saison, Armand n'a pas laissé échapper l'occasion de remporter son premier concours de l'année.

Un bel étang certes, mais une date à revoir incontestablement pour les années futures.

Concours Critérium : Breilloire- 20 mai.

Clst TEAM	Nom	Prénom	Poids	Clst général
1	BOUVET	Christian	430	9
2	PARMENTIER	Benjamin	2520	10
3	ODELOT	François	2480	13
4	PLAZA	Kévin	230	21
5	NEWSTEAD	Pascal	1010	28

5 pêcheurs, c'est peu mais suffisant pour les classements.
Pas de bons résultats pour le TSA mais Christian (le vrai cette fois) confirme son excellent début de saison.



La pêche de Benji.

**Pensez à me faire parvenir
des photos et des petits
commentaires !!
Et merci à Benjamin**

Les Classements provisoires

Division 1

Clst	Nom	Prénom	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	Total
1	PARMENTIER	Benjamin	2	2	2	2	7	40	40	40	40	175
2	NEWSTEAD	Pascal	5	5	6	6	10	40	40	40	40	192
3	BOUVET	Christian	1	1	3	12	40	40	40	40	40	217
4	FASQUEL	Armand	1	2	4	15	40	40	40	40	40	222
5	BLONDIN	Luc	1	5	5	13	40	40	40	40	40	224
6	BLONDIN	Michel	3	6	13	20	40	40	40	40	40	242
7	LEROY	Frédéric	11	12	15	20	40	40	40	40	40	258
8	ODELOT	François	3	8	12	40	40	40	40	40	40	263
9	LESMARIO	Robert	8	9	40	40	40	40	40	40	40	297
10	CUVILLIER	Julien	1	17	40	40	40	40	40	40	40	298
11	CUVILLIER	Guilain	8	13	40	40	40	40	40	40	40	301
12	LOISEL	Nicolas	40	40	40	40	40	40	40	40	40	360

Division 2

Clst	Nom	Prénom	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	Total
1	PLAZA	Kévin	4	4	7	9	11	40	40	40	40	195
2	MICHALIK	Jean François	9	10	10	20	40	40	40	40	40	249
3	WERY	Jimmy	8	10	17	20	40	40	40	40	40	255
4	PINILO	Lionel	14	14	16	20	40	40	40	40	40	264
5	RIQUIER	Claude	3	11	15	40	40	40	40	40	40	269
6	PINCHON	Joël	4	9	20	40	40	40	40	40	40	273
7	BERNAUD	Corentin	3	7	40	40	40	40	40	40	40	290
8	BOULANGER	Benjamin	6	7	40	40	40	40	40	40	40	293
9	DUFOSSE	François	14	20	40	40	40	40	40	40	40	314
10	ROGER	Patrick	16	20	40	40	40	40	40	40	40	316
11	TILLIER	Marc	4	40	40	40	40	40	40	40	40	324
12	VANGHELUWE	Joël	5	40	40	40	40	40	40	40	40	325
13	FIRMIN	Jean Michel	20	40	40	40	40	40	40	40	40	340
14	FASQUEL	Patrice	40	40	40	40	40	40	40	40	40	360
15	WERY	Stéphane	40	40	40	40	40	40	40	40	40	360

Couleur	Nom	Prénom
Aucun	FASQUEL	Patrice
	ROGER	Sophie
Bleu	BERNAUD	Corentin
	LEROY	Frédéric
	LESMARIO	Robert
	PARMENTIER	Benjamin
	PINCHON	Joël
Jaune	BOUVET	Christian
	CUVILLIER	Guilain
	FASQUEL	Armand
	NEWSTEAD	Pascal
	WERY	Jimmy
Marron	BLONDIN	Luc
	FIRMIN	Jean Michel
	ODELOT	François
	ROGER	Patrick
	WERY	Stéphane
Rouge	CUVILLIER	Julien
	DUFOSSE	François
	LOISEL	Nicolas
	PINILO	Lionel
	PLAZA	Kévin
	VANGHELUWE	Joël
Vert	BLONDIN	Michel
	BOULANGER	Benjamin
	MICHALIK	Jean François
	RIQUIER	Claude
	TILLIER	Marc

Groupe	Total points
Jaune	68
Bleu	57
Vert	41
Rouge	29
Marron	25

3^{ème} Division Nationale Vétérans : St Amand les Eaux (59) - 20, 21 et 22 avril.

Cl	Nom & Prénom	CD	N° de tirage au sort			1 ^{RE} MANCHE		2 ^E MANCHE		3 ^E MANCHE		Total	Poids	Total Places
						Points	Place	Points	Place	Points	Place			
1	LOISEAU Marc	02	9	14	4	6 195	2	5 483	4	2937	3	14 615	9	
2	CLAIRET Serge	59	11	7	1	3 975	4	5 580	3	3378	2	12 933	9	
3	LAMIRAUULT Daniel	59	5	15	10	4 385	3	8 001	2	2868	5	15 254	10	
4	DERIBREUX Daniel	59	12	2	7	2 247	7	10 088	1	1219	9	13 554	17	
5	PETIT Christian	59	15	10	5	6 347	1	5 203	5	435	14	11 985	20	
6	CLERY Yves	59	8	3	13	2 028	8	4 495	6	1785	7	8 308	21	
7	VANGHELUWE Joël	80	10	5	15	1 432	9	1 523	12	4975	1	7 930	22	
8	FRANCOIS Jean-Pierre	02	13	8	3	3 734	5	1 633	11	1538	8	6 905	24	
9	BERRARDUCCI Carlo	59	2	6	11	872	12	2 174	10	2904	4	5 950	26	
10	BARET Gérard	59	7	12	2	675	13	2 919	9	2122	6	5 716	28	
11	FOURNIER Jean-Pierre	02	3	13	8	921	10	3 576	7	489	13	4 986	30	
12	CARPENTIER Philippe	60	14	4	9	3 604	6	1 046	13	565	12	5 215	31	
13	DELOOR Gérard	62	6	1	12	456	14	2 998	8	933	11	4 387	33	
14	DEFROCOURT Maurice	60	1	11	6	425	15	368	15	1012	10	1 805	40	
15	JOURDAIN Christian	60	4	9	14	878	11	641	14	absent				

1 point, un tout petit point c'est ce qu'il manque à Joël pour pouvoir accéder à la 2^{ème} division et ce malgré une superbe 3^{ème} manche. Reste à souhaiter un éventuel forfait ... on ne sait jamais !!



Tandems du TSA : Bouvaque.

- 1er) BLONDIN-BLONDIN 11 points
- 2ème) FASQUEL-PARMENTIER 11 points
- 3ème) GONCE-BAR 12 points (vivement lol)
- 4ème) HAVERBEKE-HAVERBEKE
- 5ème) BOUVET-LEROY
- 6ème) ALAVOINE-PETIT
- 7ème) TOURNANT-TOURNANT
- 8ème) HAUTBOUT-CREUSET
- 9ème) NEWSTEAD-SNIATECKI
- 10ème) DESSON-TRABOUILLET
- 11ème) BERNAUD-ODELOT
- 12ème) PLAZA-WALLET
- 13ème) MARTEAUX-HERVET
- 14ème) PIGNEUR-BRUGGHE
- 15ème) MELET-BURATTO
- 16ème) WERY-WERY



1ère Edition et bien entendu beaucoup de choses à revoir avant d'être satisfaits

Les côtés négatifs et les questions

- Le règlement d'abord mal écrit pour les ex-aequo et qu'il faudra clarifier.
- Le choix de la date trop aléatoire pour la météo qui nous a bien gâché la fête
- Le choix des biefs et notamment de l'étang hameçon qui ne supporte pas 3 manches c'est indéniable, la Breilloire n'est pas très éloignée, il faudra y penser pour la manche en individuel
- La gestion des carpes faut-il les peser, ne pas les compter, rester ainsi (1000 points maximum), le débat est à ouvrir ?
- La mise (80€) faut-il l'augmenter et pouvoir ainsi avoir un 1er prix de 500€ plus conforme pour une grande épreuve ou au contraire la réduire, là encore il faudra débattre
- La capacité des étangs qui, on l'a vu, sont limités à 16 numéros et encore
- La durée de la manche américaine qui pourrait peut-être être revue à la baisse (2 fois 2 heures ou 2 fois 2 heures 30)
- Faut-il récompenser les vainqueurs de manche (50€ par exemple ?)

Les côtés positifs

- L'ambiance d'abord et le côté bon enfant malgré les conditions grâce aux pêcheurs bien sur mais aussi à la superbe équipe de bénévoles
- L'originalité de l'épreuve
- Le petit déjeuner très copieux
- Le repas qui fût sans conteste un des moments forts de ce week-end (il suffit de voir les photos)

La Pêche

16 équipes ce n'est pas si mal pour une épreuve inconnue et surtout pas présente au calendrier 2018. Une 1ère manche en individuelle dans les étangs "hameçon" et "carpodrome", choix un peu forcé par des problèmes de crues récentes qui va offrir des scores relativement corrects même si au carpodrome les carpes vont comme prévu venir se mêler à la fête et si à l'hameçon les touches vont bizarrement stopper au bout d'une heure trente (constat d'ailleurs déjà inquiétant pour l'américaine du lendemain). Pendant qu'Armand FASQUEL et Sylvain SNIATECKI remportent le secteur hameçon avec une centaine de gardonneaux, David GONCE et Michel BLONDIN s'adjugent le secteur carpodrome avec quelques carpes et c'est l'équipe NEWSTEAD-SNIATECKI qui vire en tête avec 3,5 points mais l'américaine compte double et rien n'est acquis.

Si tout allait bien pour les pêcheurs et organisateurs, un temps froid, un soleil quasi absent toute la journée va malheureusement rendre la 3ème manche très très difficile dans un étang que l'on sait pourtant très poissonneux.

Quelques carpes encore néanmoins pour les vainqueurs du groupe 1 : Giovanni PETIT et Amaury ALAVOINE et une pêche de petits poissons pour les vainqueurs du groupe 2 : Thomas et Christophe TOURNANT, pour les autres il a fallu énormément de patience et nous les remercions de tout cœur pour leur courage et leur fairplay.

C'est finalement l'équipe BLONDIN-BLONDIN qui l'emporte (au poids) devant l'équipe FASQUEL-PARMENTIER et qui empoche la belle enveloppe de 300€, victime des conditions "abominables" de cette 3ème manche l'équipe NEWSTEAD-SNIATECKI sera la grande perdante du jour (9ème et 1ère non récompensée)

En résumé une épreuve à refaire mais à revoir

Un grand merci à l'ensemble des participants, des bénévoles et des commerçants qui ont sponsorisés cette épreuve.



Pourquoi t'as mis
« Vivement lol » sur
la 3ème équipe ?

Un jeu de mots GUS !
Vivement qu'on se barre ...



La page des carpistes.

Domaine des Vaches : 2 avril

Classement	Equipes	Poids
1	ROBIN Cyril / VASSEUR Jeremy	56 788
2	CREUSET Cyril / HAUTÉBOUT Florian	38 920
3	CELOS Yann / CAILLE Thierry	31 501
4	LEPERE Christophe / LEPERE Dylan	29 340
5	JUMEL Adrien / DECOSTER Christophe	27 089
6	POIX Christophe / DESPONTS Romuald	26 660
7	HARLE Olivier / HUYGEN Maxime	26 396
8	DIETRICH Christophe / ALA VOINE Guilhem	25 680
9	TOURNANT Christophe / TOURNANT Thomas	24 430
10	WASSON Florian / WASSON Mickaël	20 800
11	ALA VOINE Amaury / ALA VOINE Dominique	18 120
12	DOUVILLE Christophe / PUTEK Hervé	18 052
13	CATOIRE Bruno / DUFRENE David	16 660
14	CUVILLIER Julien / BERNAUD Corentin	16 172
15	HURIER Roland / THUEUX Patrice	14 360
16	SENECHAL Patrice / BEAUVAIS Jim	12 560
17	GRANSART Eric / CAPON Gérald	10 040
18	PEPONAS Mickaël / BLOND Patrick	9 404
19	LESKO François / LAFITTE David	9 245
20	DELAVENNE Romaric / MOUSSAOUI Michel	4 380
21	FERREIRA Antonio / BOUFROURA Lounis	2 414
22	DUCHEMIN Jemisson / ANDRIEUX Mathieu	1 500
23	HAGARD Sylvain / HAGARD Eddy	0
24	FASQUEL Armand / BLONDIN Luc	0
25	POULAIN Valentin / FRANCK Rémy	0

Conty : 1er mai

Classement	Equipes	Poids
1	ROBIN Cyril / VASSEUR Jeremy	34 000
2	ALA VOINE Amaury / ALA VOINE Dominique	21 380
3	PEPONAS Mickaël / BLOND Patrick	20 960
4	WASSON Florian / WASSON Mickaël	19 520
5	HUYGEN Maxime / CARON Jeremy	16 920
6	CELOS Yann / CAILLE Thierry	13 460
7	PRUVOST Laurent / GIGAUT Thierry	14 580
8	DESSON Alain / TOURNANT Christophe	11 520
9	DOUVILLE Christophe / PUTEK Hervé	14 540
10	DIETRICH Christophe / ALA VOINE Guilhem	8 900
11	HAUTÉBOUT Florian / CREUSET Cyril	9 880
12	HURIER Roland / THUEUX Patrice	7 200
13	JUMEL Adrien / DECOSTER Christophe	8 860
14	CUVILLIER Julien / BERNAUD Corentin	6 760
15	HARLE Olivier / MOUSSAOUI Michel	8 280
16	DUFRENE David / CATOIRE Bruno	5 460
17	DA SILVA Anthony / ROCHA Victor	8 140
18	LEPERE Christophe / LEPERE Dylan	5 400
19	LESKO François / LAFITTE David	3 500

Flixecourt : 21 avril

1	CATOIRE Bruno / DUFRENE David	118 580
2	BERNAUD Corentin / CUVILLIER Julien	94 900
3	ALA VOINE Guilhem / DIETRICH Christophe	67 520
4	OSSART Frédéric / CARON Jérémy	57 800
5	WASSON Florian / WASSON Mickaël	55 600
6	JUMEL Adrien	49 460
7	HARLE Olivier / MOUSSAOUI Michel	49 200
8	TOURNANT Thomas / TOURNANT Christophe	47 400
9	LEPERE Christophe / LEPERE Dylan	46 940
10	LAURENT Olivier / CAPON Gérald	39 680
11	PEPONAS Mickaël / BLOND Patrick	38 700
12	GIGAUT Didier / GIGAUT Thierry	35 420
13	BLERY Franck / LAFITTE David	35 400
14	PLAZA Kevin / NEWSTEAD Pascal	33 880
15	FASQUEL Armand / BLONDIN Luc	31 900
16	ALA VOINE Amaury / ALA VOINE Dominique	31 820
17	BEAUVAIS Jim / SNIATECKI Sylvain	30 200
18	HURIER Roland / THUEUX Patrice	30 040
19	POIX Christophe / DESPONTS Romuald	29 880
20	PUTEK Hervé / DOUVILLE Christophe	29 020
21	PRUVOST Laurent / DESJARDIN André	28 440
22	DA SILVA Anthony / ROCHA Victor	14 500
23	HURIER Guillaume / HALLEZ Alexandre	9 980

Domaine des Vaches : 8 mai

Classement	Equipes	Poids
1	BLOND Patrick / PEONAS Mickaël	170 880
2	VASSEUR Jérémy / BARTOSZEWSKI Rémy	165 100
3	VANDEVENNE Fabien / DECOBECQ Benoît	167 940
4	CUVILLIER Julien / BERNAUD Corentin	133 800
5	DIETRICH Christophe / ALA VOINE Guilhem	136 340
6	TOURNANT Christophe / TOURNANT Thomas	87 780
7	HAUTÉBOUT Florian / CREUSET Cyril	107 300
8	ALA VOINE Amaury / ALA VOINE Dominique	87 120
9	DESPONTS Romuald / POIX Christophe	88 360
10	DECOSTER Christophe / JUMEL Adrien	86 160
11	CAILLE Thierry / CELOS Yann	82 220
12	BLERY Franck / LESKO François	79 680
13	CATOIRE Bruno / DUFRENE David	74 860
14	DUCHEMIN Jemisson / ANDRIEUX Mathieu	58 300
15	FASQUEL Armand / PARMENTIER Benjamin	71 260
16	MOUSSAOUI Michel / HARLE Olivier	52 500
17	FERREIRA Antonio / BOUFROURA Lounis	68 900
18	CAPON Gérald / GRANSART Eric	52 420
19	HURIER Roland / THUEUX Patrice	63 640
20	LEPERE Christophe / LEPERE Dylan	50 980
21	CARON Jérémy / HUYGEN Maxime	43 680
22	BEAUVAIS Jim / SENECHAL Patrice	35 000
23	DOUVILLE Christophe / PUTEK Hervé	40 700
24	HAGARD Sylvain / HAGARD Eddie	12 660



C'est toujours les
Mêmes sur les
Photos !!





Un homme décide de s'initier à la pêche sur la glace.

Il s'installe et attend. Au bout d'une heure, il n'a toujours rien attrapé. Arrive un gamin qui creuse un trou à quelques mètres de lui.

Au bout de 40 minutes, le gamin a déjà 12 beaux poissons de sortis alors que l'homme est toujours bredouille .

Il perd patience et va voir le gamin:

« - Hey, petit! Ca fait une heure que je pêche à quelques mètres de toi et je n'ai toujours rien pris. Comment tu fais?

- Fo adé lé wè ô ho!

- Quoi?

- Fo adé lé wè ô ho!!!

- Je comprend rien de ce que tu dis! »

Le gamin crache alors quelque chose dans sa main et dit:

« - Faut garder les vers au chaud ! »

Un petit clin d'oeil à l'éditorial pour finir...

Il était une fois, un gars qui demanda à une fille : Veux-tu m'épouser ?

La fille répondit..... NON

Et le gars vécu heureux toute sa vie !

Il pu boire de la bière et péter à sa guise.

Et il alla à la pêche tous les jours !

Bienvenue aux nouveaux !!!!



Kévin PLAZA



Jean François MICHALIK



Jimmy WERY



Stéphane WERY

Ça va
Ils ont des bonnes
têtes !!

Décus par le maintien du qualificatif des clubs dans des conditions inacceptables, le TSA a déclaré forfait comme de nombreux clubs de la Somme



La belle histoire continue pour Armand et Luc de nouveau sélectionnés dans leur équipe de France respective. Un Championnat du Monde qui aura lieu en Italie cette année ..

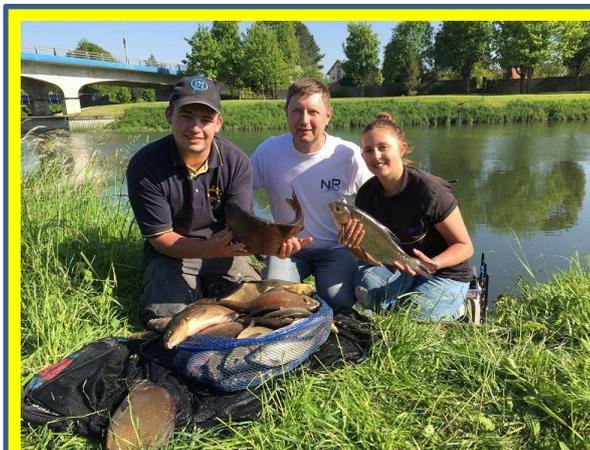


Rattrapé une nouvelle fois par ses gros problèmes de santé, Nicolas nous a cruellement manqué en ce début de saison. Aux dernières nouvelles son état s'améliore et c'est une super bonne nouvelle. Alors Courage Nico et à très bientôt au bord de l'eau Nous t'attendons avec impatience



Reviens Nico c'est un ordre !!

Encore un grand merci à tous les bénévoles Qui ont participé à la belle réussite de notre braderie du 25 Mars



Les poissons seraient-ils revenus dans notre chère SOMME c'est en tous les cas ce que laisse croire les divers coups de pêche à la canne comme au feeder Reste juste à croiser les doigts !!

Week-end des 16 et 17 Juin
Championnat des Clubs Feeder et pour que la fête soit totale, et l'organisation nickelle, les bénévoles seront les bienvenus.
Prévenez Sophie !!